

Certificat d'examen de type
n° F-04-B-468 du 21 juin 2004

Accréditation
n° 5-0012

Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001

DDC/22/E050497-D1

Instrument de pesage à fonctionnement automatique
doseuse pondérale types P'R 30 R et P'R 30 RE

Le présent certificat est prononcé en application du décret n 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, des dispositions transitoires prévues à l'article 24 de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales et du décret n 76-279 du 19 mars 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : doseuses.

FABRICANT :

PACK'REALISATIONS, 2 RUE DE LA CAILLARDIERE, ZI ANGERS-BEAUCOUZE, 49000 ANGERS (FRANCE).

DEMANDEUR :

Le demandeur est le fabricant.

OBJET :

Le présent certificat renouvelle les décisions suivantes :

- n°94.00.681.014.1 du 27 septembre 1994 (1), relative à la doseuse pondérale type P'R 30 R,
- n°94.00.681.017.1 du 20 décembre 1994 (2), relative à la doseuse pondérale type P'R 30 RE.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque des instruments neufs qui est remplacé par le numéro du présent certificat.

-
- (1) Revue de métrologie, T. 72, n° 8 / 9 - 1994, page 797
 - (2) Revue de métrologie, T. 72, n° 8 / 9 - 1994, page 1079

DEPOT DE MODELE :

Demande déposée au Laboratoire National d'Essais sous la référence E050497-D1, et chez le demandeur.

VALIDITE :

La limite de validité du présent certificat est fixée au 31 décembre 2008.

REMARQUE :

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à son article 1er ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification